



Règlement du tournoi de Noël

Vendredi 22/12/2023 à de 19h à 22h30

- Le tournoi est ouvert à tous les adhérents du TTSH.
- Le tournoi est un tournoi individuel à plusieurs tours.
- Il faut gagner deux sets de 11 points (avec 2 points d'écart) pour remporter la partie. [Le match se joue donc au meilleur des 3 manches].
- Des joueurs ayant un nombre proche de victoires se rencontrent au fur et à mesure des tours.
- Le gagnant est le joueur ayant le plus de victoires. Il gagne, entre autres, un splendide trophée qu'il remettra en jeu l'année prochaine.

Un tour final départagera les éventuels ex-aequo pour définir le premier.

Le tournoi est un tournoi avec des avantages possibles, valables à chaque match !

Avantage sur les points - valable si vous avez moins de 1000 points.

- 🕒 Entre 100 points et 199 points d'écart : 1 point en plus pour le joueur moins bien classé.
- 🕒 Entre 200 points et 299 points d'écart : 2 points en plus pour le joueur moins bien classé.
- 🕒 Entre 300 points et 399 points d'écart : 3 points en plus pour le joueur moins bien classé.
- 🕒 Plus de 400 points d'écart : 4 points en plus pour le joueur le moins bien classé.
- 🕒 Les règles précédentes ne s'appliquent pas pour deux adversaires de plus de 1000 points.

Les points sont ceux du mois de décembre.

Avantage sur les déguisements et la cuisine.

- 🕒 Vous gagnez un point si vous êtes déguisés sur le thème de Noël (accessoires autorisés)
- 🕒 Vous gagnez un point si vous avez apporté un gâteau à vendre au bar.

Attention : vous ne pouvez pas cumuler plus de 5 points d'écart.

Remarques :

- en cas de déguisement de part et d'autre, les organisateurs pourront déterminer le meilleur ou annuler l'avantage (de façon entièrement partielle !).
- les points s'annulent si deux joueurs ont apporté un gâteau.